

Réf: Dossier N° 154768

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PROTEK »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 213B-214B, Ilot 9

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11 octobre 2022 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 21 octobre 2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROTEK »

Objet : Construction de maisons ;
Achat et vente de biens immobiliers ;
Achat et vente de terrains
Et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement à l'objet social, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 213B-214B, Ilot 9

Dirigeant(s) : M PLE HAUHOUOT ROMEO-PRIVAT
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00100 du 31/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°58295/GTCA/RC/2022 du 31/10/2022

Pour Avis

Le CEPICI

